

### RAPPEL DES HORAIRES DES ACCUEILS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

ILE AUX ENFANTS		HORAIRES DE SORTIE
Lundi - mardi - mercredi - vendredi	7h15 - 8h45 & 18h00 -18h30	Départs échelonnés
Mercredi & vacances	7h15 - 9h00 & 17h00 -18h30	
COPAINS D'ABORD		HORAIRES DE SORTIE
Goûter	16h30 - 17h00	16h30 sans gouter ou 17h Après le gouter
<b>SANS</b> aide aux leçons	17h00 -18h00	<b>Départ possible à tout moment</b>
<b>AVEC</b> aide aux leçons	17h00 -18h00	<b>18h (Aucun départ possible entre 17h et 18h)</b>
ESPACE AVENTURE		HORAIRES DE SORTIE
Mercredi et vacances	9h - 17h	17h

A partir de 18h30, au-delà de 5mn de retard un forfait sera facturé par enfant :  
De 6 à 15 mn de retard : 10 € - De 16 à 30 mn de retard : 25 € - De 31 à 45 mn de retard : 45 €

- **L'adhésion annuelle de 1 euro est obligatoire** pour participer aux accueils d'Espace Libre :  
**Temps du midi, l'île aux enfants, Copains d'abord, Espace Aventure**
- Votre enfant devra être inscrit au **minimum 2 jours par semaine pour les vacances scolaires** ou **2 jours par mois pour les mercredis**.
- Le **paiement est obligatoire à l'inscription** par chèque, CB, chèques vacances, espèces, Chèque Emploi Service Universel (L'accueil des enfants de moins de 6 ans au centre de loisirs est déductible des impôts).
- **Aucun enfant ne sera accepté** s'il n'a pas été inscrit au préalable au secrétariat d'Espace Libre dans les délais indiqués pour chaque accueil. Toute inscription incomplète ne pourra être prise en compte. **En cas d'absence de votre enfant**, un remboursement sera éventuellement possible en fonction de l'activité et uniquement si vous prévenez 1 semaine à l'avance ou sur présentation d'un certificat médical.

#### Lors de l'inscription, je (nous) m' (nous) engage (engageons) à :

- À fournir les documents suivants complétés intégralement : la fiche de renseignements, la fiche d'urgence, le ou les avis d'imposition du foyer, l'attestation d'assurance responsabilité civile.
- À prendre connaissance de la charte d'Espace Libre, à respecter les valeurs qui fondent cette association, à les expliquer à mon enfant et lui demander de les respecter.
- À respecter les horaires d'arrivées et de départ des accueils.

Je (nous) déclare (déclarons) avoir pris connaissance du règlement intérieur et m' (nous engage (engageons) à respecter toutes les clauses.

A ..... Le : ..... Signatures des responsables légaux : .....